

Commission Départementale de l'Arbitrage

PV n° 15 – 2021/2022

Réunion par mail du 14 février 2022

Sous la présidence de Monsieur. Aymeric ANSEL

Participant : Messieurs Claude AGNES - Yann AUGÉ – Patrick BAILLEUL - Daniel BEAUSSART – Sylvain BROCHE - Nicolas BUTEL – Valentin CARDON - Laurent COTE - Alexandre COUCHEY – Claude DELOUX - Pierre DESFACHELLES – Francis FRAMMERY – Dominique HARY - Cédric LOZINGOT – Philippe MORIN DE LA MARE - Patrick QUENIART – Gauthier SAUVAGE - Thomas VANDENBOSSCHE

La commission présente ses plus sincères condoléances à la famille de Mme TOUPET Nicole, veuve de Christian TOUPET, ancien secrétaire de la CDA

Information du secrétaire

La commission prend note de la demande de congés pour une durée indéterminée concernant Monsieur Thomas GUILBART 1946816109 – 524143 CAMPAGNE A.S.
Le club est prié d'en prendre note.

La commission prend connaissance, mise à jour des indisponibilités sur le site myFFF, de la demande de congés jusqu'au 30 juin 2022 émanant de la part de Madame Isabelle DUCROCQ 9602402267–500945 LUMBRES O.
Le club est prié d'en prendre note.

Un MAIL sera envoyé aux arbitres concernant la mise d'indisponibilité via le site.
Il convient de bannir cette pratique via un téléphone portable ; ce lundi, cinq arbitres n'ont pas vu la case district lors de la demande d'indisponibilité.
Il convient d'utiliser un ordinateur de bureau avec une vue globale de la prise d'indisponibilité.

Ces erreurs (plusieurs rappels sans effet !) seront répertoriées et seront traitées par la CDA.
Ces erreurs occasionnent un travail supplémentaire pour les désignateurs.

Agenda

27/02	Marquise	CAP LIGUE 4	
06/03	Marquise	POLE ESPOIR 4	
20/03	Marquise	CAP LIGUE 5	
22/03	Marquise	CDA Bureau/Technique	Sélection aux examens de Ligue
04/04	Marquise	POLE ESPOIR 5	
10/04	Marquise	CAP LIGUE 6	
13/04		Questionnaire de Mars – retour date limite	
15/05	Marquise	POLE ESPOIR 6	
31/05	Marquise	CDA Plenièrè	
11/06	St Martin Boulogne	Réunion Générale	

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Patrick QUENIART
Secrétaire de séance

Aymeric ANSEL
Président